

Image not found or type unknown



## construction d'un garage par un voisin sur une partie de notre terrain

Par **Samava**, le **25/04/2021** à **14:17**

Bonjour

Il y a une dizaine d'année , notre voisin a construit son garage en empiétant sur notre terrain. Pour cause de désir d'entretenir de bonnes relations nous n'avions rien dit ni entrepris, masi les relations sont devenues plus difficiles aussi ai je demandé une analyse géométrique du terrain empiété par un géomètre, pris en charge par notre voisin. Ce géomètre fait apparaitre 6 m2 empiété dont 3 en "terrain nu". Qu'est ce que cela signifie, suis je en droit de demander un rachat de nos 6m2 ou jsute 3m2? quels sont mes droits. Pour ce si "petites sommes " , j'ai la crainte de voir un rprofessional dont l'expertise me coueta plus chere que le terrain ( prix du m2 estimé par une agence immobilière de 120 ,e le m2). Merci de votre aide et conseils. Cordialement

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX